

REPUBLICHE DU CAMEROUN
Paix- Travail - Patrie

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU
DEVELOPPEMENTURBAIN

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

SOUS - DIRECTION DU BUDGET DU MATERIEL
ET DE LA MAINTENANCE

SERVICE DES MARCHES PUBLICS

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF HOUSING AND
URBAN DEVELOPMENT

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRS

SUB-DEPARTMENT OF BUDGET EQUIPMENT
AND MAINTENANCE

PUBLIC CONTRACTS SERVICE

DECISION N° 07 AVR 2025 /D/MINHDU DU 07 AVR 2025 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES PASSES PAR APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 0041/AONR/MINHDU/CIPM/2025DU 05 FEVRIER 2025 EN VUE DE LA FORMATION DE CINQ CENT (500) JEUNES EN DIFFICULTE A LA FABRICATION ET POSE DES PAVES DANS LES COMMUNES DE KUMBA 2, MAMFE ET TIKO (LOT 1), KOUSSEI, MOKOLO (LOT 2) ET DE MELONG, BAZOU ET BANGOU (LOT 3) EN VUE DE LEUR INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE (EN PROCEDURE D'URGENCE).

FINANCEMENT : BIP MINHDU – EXERCICE 2025.

LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN,

- Vu La Constitution ;
Vu Le Décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement
Vu Le Décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministère des marchés publics ;
Vu Le Décret n° 2012/384 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain
Vu Le Décret n°2018/191 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu Le Décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement
Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
Vu Le Décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu La Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics ;
Vu Le DAO N°0041/AONR/MINHDU/CIPM/2025 DU 05 FEVRIER 2025
Considérant Le Procès-Verbal de la séance N°30 du 03 Avril 2025 de la CIPM/MINHDU, proposant l'attribution aux entreprises ci-dessous.

D E C I D E :

Article 1^{er} – Les soumissionnaires ci-après cités sont retenus comme adjudicataires des marchés relatifs au Dossier d'Appel d'Offres suscité:

09 AVR 2025

DAO	Villes	N° Lot	Attributaires	Montants TTC (en F CFA)	Délais d'exécution
N°0041/AONR/MINHD U/CIPM/2025DU 05 FEVRIER 2025 en vue de la formation de cinq cent (500) jeunes en difficulté à la fabrication et pose des pavés dans les communes de Kumba 2, Mamfe et Tiko (lot 1), Kousseri, Mokolo (lot 2) et de Melong, Bazou et Bangou (lot 3) en vue de leur insertion socio- économique	Kumba 2, Mamfe et Tiko	01	INGENIERIE CONSEIL Tél. : 675 16 08 84	24 974 492	Deux (02) mois
	Kousseri, Mokolo	02	ETS GEPSE BP: 3 224 Yaoundé Tél. : 699 92 30 33	26 890 875	Deux (02) mois
	Melong, Bazou et Bangou	03	M.M. ELECTRONIQUE- INFORMATIQUE- BTP Tél. : 699 58 75 65	21 989 700	Deux (02) mois

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Ampliations :

- ✓ MINMAP
- ✓ DG/ARMP
- ✓ Attributaires
- ✓ CHRONO/ARCHIVES

